

ETUDE REQUALIFICATION PHOSPHATIERES CLOUP D'AURAL (BACH)

MAITRE D'OUVRAGE : PNR DES CAUSSES DU QUERCY



CC PAYS LALBENQUE LIMOGNE



OBJECTIFS

Le GAL se caractérise par un patrimoine naturel et culturel remarquable ; l'un des objectifs opérationnels qu'il s'est donné est de valoriser et transmettre ce patrimoine commun.

Le site des Phosphatières du Cloup d'Aural est l'un des sites emblématiques de ce patrimoine, classé aujourd'hui dans la Réserve naturelle nationale d'intérêt géologique.

DESRIPTIF

Le site des Phosphatières du Cloup d'Aural – situé sur le territoire de la commune de Bach - constitue l'un des sites emblématiques de la politique du Parc en matière de protection et de valorisation de son patrimoine géologique, que ce soit dans le cadre du projet de labellisation Géoparc mondial UNESCO ou de la Réserve naturelle nationale d'intérêt géologique (créée par décret en juin 2015).

Ce site aménagé pour le géotourisme depuis 2000 propose une offre complète et très appréciée qui s'articule autour d'une visite guidée et d'un parcours libre d'espaces thématiques dont certains dédiés aux enfants. Toutefois après 16 ans de mise en service, un travail sur le positionnement du site ainsi qu'une réactualisation de la muséographie s'imposent malgré une fréquentation (13 300 entrées en 2015 dont 3 000 scolaires) en hausse régulière mais insuffisante. La « stratégie de développement et de valorisation du patrimoine géologique » du Parc, établie en 2014, concluait à la nécessité d'accompagner le site dans un travail de repositionnement et requalification. Les responsables de l'association gestionnaire du site en partageaient les enjeux et les objectifs.

L'action proposée consiste en la réalisation d'une étude de définition et de programmation pour la requalification du site. Cette étude comprendra 3 phases : a/ diagnostic du site – positionnement actuel et potentiels d'avenir, b/ orientations du projet, son positionnement et définition de scénarios ; c/ définition du programme fonctionnel et technique du projet, faisabilité

Le marché a été attribué le 11 juillet 2016 en Comité syndical du PNR et le prestataire retenu est le groupement Tam's Consultants (Isère) parmi 7 offres analysées.

PLAN DE FINANCEMENT

Coût du projet	37 440 €
Subvention Leader	15 015 €
Autres cofinanceurs	14 937 €
Autofinancement	7 488 €